Faculté des sciences humaines
Département de philosophie

Automne 2019
Jeudi 18h-21h
Local V-2430

PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT – PHI3519

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Eric Muszynski
Local	À déterminer
Disponibilités	Mercredis de 9h30 à 11h30, au W-5285
Courriel	muszynski.eric@uqam.ca

La communication par courriel est à privilégier. Il est possible de prendre rendez-vous sur demande.

DESCRIPTION DU COURS

Description selon l'annuaire

Étude de questions philosophiques que posent l'environnement et les sciences de l'environnement. En s'appuyant sur l'étude de textes issus de débats philosophiques contemporains, ce cours poursuit un double questionnement : (1) un questionnement de nature éthique sur l'environnement, sur sa valeur intrinsèque ou instrumentale, sur la justification des politiques de conservation, qui permettra d'aborder les principales théories éthiques de l'environnement (comme l'écologie profonde, le biocentrisme, l'écocentrisme ou encore l'écologie politique) ; et (2) un questionnement de nature épistémologique sur les sciences de l'environnement, avec notamment une réflexion sur la biodiversité, sa définition, sa mesure, mais aussi sur l'écologie et le rôle des modèles formels dans cette science.

Description spécifique

Ce cours présentera une introduction aux divers aspects de la philosophie environnementale, incluant les enjeux éthiques, épistémologiques et politiques.

La première partie du cours sera consacrée à un examen des relations possibles que nous pouvons entretenir avec la nature, telles que développées en occident depuis le 19e siècle. Nous verrons différentes conceptions de la « nature », considérée parfois comme objet à étudier et à dominer, parfois comme un endroit à vénérer, et parfois encore comme une entité sauvage à préserver ou à éliminer. Nous étudierons les premières grandes écoles d'éthique environnementale, soit

l'anthropocentrisme et le biocentrisme. Nous verrons ensuite comment la notion de « biodiversité » est utilisée, ou encore malmenée, par ces différentes approches éthiques.

La deuxième partie du cours aborde des thèmes contemporains en philosophie des sciences de l'environnement, en commençant par le concept de holisme, et son contraire le réductionnisme. Nous verrons comment ces positions face à l'étude des écosystèmes peuvent avoir un impact sur la position éthique nommée « écocentrisme ». Nous verrons ensuite comment et pourquoi l'écologie et d'autres sciences biologiques se revendiquent parfois comme étant pluralistes : certes, ces disciplines étudient les liens entre les interactions des organismes à plusieurs échèles, mais qu'est-ce que cela implique en termes d'explications scientifiques?

Nous poursuivrons en nous attardant sur les thèmes actuels liés à la justice environnementale, incluant ses aspects économiques et la question de la gestion des ressources. Plusieurs approches écoféministes et décolonialistes ont été mobilisées pour traiter ces enjeux, de même que des modèles d'éthique animale, qui tentent d'étendre les notions de respect ou encore de citoyenneté au cas des animaux.

La troisième partie du cours aborde les possibilités de changements à court terme, en commençant par les enjeux actuels liés à la justice environnementale, notamment les approches écoféministes et décolonialistes. Nous examinerons ensuite le lien entre l'urgence climatique et les systèmes politiques et économiques, plus particulièrement les possibilités de transformation rapide dans les régimes démocratiques, ainsi que les thèmes du développement durable et de la décroissance.

Finalement, les deux derniers cours seront consacrés à une réflexion sur le futur éloigné, particulièrement à la possibilité de résilience face aux changements climatiques à travers les développements technologiques, incluant les énergies renouvelables, mais aussi la colonisation de l'espace, et le transhumanisme. Nous conclurons en abordant les discours post-apocalyptiques, utilisés à la fois comme discours eschatologique et potentiellement mobilisant, et comme exercice de pensée éthique.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à introduire les étudiant-e-s aux principales positions éthiques de la philosophie de l'environnement, ainsi qu'aux enjeux épistémologiques et ontologiques en lien avec l'environnement et l'écologie. Ces connaissances sont ensuite appliquées à des cas concrets contemporains.

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

- Décrire les positions éthiques majeures en philosophie de l'environnement;
- Appliquer ces positions à des situations concrètes et en souligner les conséquences;
- Savoir identifier les principales positions épistémiques à l'égard des sciences de l'environnement;

- Rédiger un texte argumentatif et débattre des enjeux de philosophie de l'environnement.

CONTENU DU COURS

Partie 1 – Bases éthiques en environnement
Le rapport à la nature
Éthique traditionnelle et analyse économique
Éthique animale et biocentrisme
Biodiversité

Partie 2 – Épistémologie des sciences de l'environnement
Réductionnisme et holisme
Écocentrisme
Les pluralismes écologiques

Partie 3 – Quelles interventions?
Écoféminisme et décolonialisme
Systèmes politiques et changements
Développement durable et décroissance

Partie 4 – L'environnement futur
La résilience par la technologie
Post-apocalypse

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours sera principalement consacré à des présentations magistrales à propos des textes lus et des thèmes abordés. Des débats seront organisés en lien avec des études de cas, ainsi qu'un atelier de rédaction de texte argumentatif.

INCLUSIVITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Toute personne en classe a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Dans le but de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, le respect mutuel sera exigé de tout le monde dans le cadre de ce cours. À ce titre, les propos sexistes, misogynes, racistes, homophobes, capacitistes, transphobes ou en général discriminatoires ou intolérants ne seront pas acceptés dans le cours. Chacun-e doit s'assurer que ce qui est fait et dit n'humilie, n'insulte ou n'offense quiconque, en reconnaissant que les collègues de classe peuvent avoir différentes cultures, identités de genre, religions, orientations sexuelles et croyances, et que, ce faisant, ce qu'une personne considère comme inoffensif, une autre pourrait le considérer comme offensant. Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur ou à la professeure de toute situation jugée problématique. Celui ou celle-ci verra à y trouver une solution avec diligence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

L'étudiante ou l'étudiant aura à rendre des courts contrôles de lecture en papier au début des cours où aucun autre travail n'est à remettre (9 cours – voir le calendrier détaillé). Les contrôles de lecture seront composés de trois questions à choix multiple (1 point chaque) et l'étudiante ou l'étudiant devra créer une question d'examen à propos d'un des textes lus (2 points). Les 7 meilleures résultats seront retenus pour la note finale. Aucun contrôle de lecture ne sera accepté après le début du cours, ou par voie électronique.

Un examen de mi-session sur table aura lieu le 31 octobre, au retour de la semaine de lecture. L'examen durera 2h (de 18h à 20h), et aucune documentation ne sera permise. Il sera composé de questions à choix multiple, de questions à développement court, et d'une question à développement long.

Le travail de fin de session sera un texte argumentatif de 10 à 12 pages, à remettre une semaine après le dernier cours. Le sujet sera choisi parmi une courte liste de questions fournies par l'enseignant. Il faudra remettre, à la semaine 13, un plan du travail final.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Contrôles de lectures	15 %	Voir horaire détaillé
Examen de mi-session	35 %	31 octobre 2019
Plan du travail final	10 %	28 novembre 2019
Travail final	40 %	19 décembre 2019

Échelle de notation UQAM - Philosophie (A18)

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 - 100	Excellent
A	4.0	85 - 89	
A-	3.7	80 - 84	
B+	3.3	77 - 79	Très bien
B	3.0	73 - 76	
B-	2.7	70 - 72	
C+	2.3	65 - 69	Bien
C	2.0	60 - 64	
C-	1.7	57 - 59	
D+	1.3	54 - 56	Passable
D	1.0	50 - 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Tous les textes à lire seront disponibles sur Moodle.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Les points indiquent les lectures obligatoires, les flèches les travaux à remettre.

Cours 1 – 5 septembre : **Introduction**

- Plan de cours

Cours 2 – 12 septembre **: Le rapport à la nature**

- H. D. Thoreau, 2017 (1854). *Walden* (chapitre 2), trad. Louis Fabulet, Paris, Albin Michel, 448 pages.
- R. W. Emerson, 2014 (1836). *Nature* (intro & chapitre 1), trad. Patrice Oliette Loscos, Paris, Alia, 96 pages.

Cours 3 – 19 septembre : **Éthique traditionnelle et analyse économique**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #1 à remettre au début du cours

- Des Jardins, Joseph R., 1995. « Forêts, pollution et économie », dans *Ethique de l'environnement : Une introduction à la philosophie environnementale*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.53-80.

Cours 4 – 26 septembre : **Éthique animale et biocentrisme**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #2 à remettre au début du cours

- Richard Routley, 2007 (1973). « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale? », *Éthique de l'environnement : nature, valeur, respect*, éd. Hicham-Stéphane Afeissa, Paris, Vrin, p.31-49.
- Thomas Regan, 2010 (1993). « Pour le droit des animaux », trad. Éric Moreau, dans H.-S. Afeissa et J.-B. Jeangène Vilmer (Éds.), *Philosophie animale. Différence, responsabilité et communauté*, Paris, Vrin, p. 161-183.

Cours 5 – 3 octobre : **Biodiversité**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #3 à remettre au début du cours

- Delord, Julien, 2014. « La biodiversité : imposture scientifique ou ruse épistémique? » dans *La biodiversité en question : enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques*, Casetta & Delord (Éds.), Paris, Éditions Matéréologiques, pp.83-116.

Cours 6 – 10 octobre : **Réductionnisme et holisme**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #4 à remettre au début du cours

- D. Bergandi, 1999. « Les métamorphoses de l'organicisme en écologie : De la communauté végétale aux écosystèmes. » *Revue d'histoire des sciences*, tome 52, no 1, pp.5-32.

Cours 7 – 17 octobre : **Écocentrisme**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #5 à remettre au début du cours

- Callicot, John Baird, 2010 (1985). « Fondations de l'éthique de la terre », trad.Christophe Masutti, dans *Éthique de la terre*, Paris : Wildproject, pp.49-84.

Semaine de lecture – 24 octobre

Cours 8 – 31 octobre : **Examen sur table**

- ➢ L'examen est une durée de 2h; de 18h à 20h. Aucune documentation permise.

Cours 9 – 7 novembre : **Pluralismes écologiques**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #6 à remettre au début du cours

- Stéphanie Ruphy, 2013. *Pluralismes scientifiques : Enjeux épistémiques et métaphysiques* (extraits), Paris, Hermann.

Cours 10 – 14 novembre : **Écoféminisme et décolonialisme**

- ➢ À faire : préparation pour atelier de rédaction de texte argumentatif en classe

- Plumwood, Val, 2015 (1991). « La nature, le moi et le genre : féminisme, philosophie environnementale, et critique du rationalisme » trad. Hicham-Stéphane Afeissa, dans *Cahiers du Genre*, no 59, L'Harmattan, pp.21-47.

Cours 11 – 21 novembre : **Politique et la possibilité de changements**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #7 à remettre au début du cours

- Nicolas de Longeaux, 2009. *La nature et la norme. La philosophie politique contemporaine face aux questions écologiques* (extraits), Paris, Harmattan.

Cours 12 – 28 novembre : **Développement durable et décroissance**

- ➢ À faire : Plan du travail de fin de session à remettre au début du cours

- Bergandi & Blandin, 2012. « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, tome 65, pp. 103-142.

Cours 13 – 5 décembre : **La résilience par la technologie**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #8 à remettre au début du cours

- Dorthe & Roduit, 2014. « Modifier l'espèce humaine ou l'environnement? Les transhumanistes face à la crise écologique » *Bioethica Forum*, Vol. 7, no 3, pp.79-86.
- Deuxième texte à déterminer

Cours 14 – 12 décembre : **Post-apocalypse**

- ➢ À faire : Contrôle de lecture #9 à remettre au début du cours

- Hicham-Stéphane Afeissa, 2014. *La fin du monde et de l'humanité : Essai de généalogie du discours écologique* (extraits), Paris, Presses universitaires de France, 400 pages.

---

19 décembre : Remise du travail final par voie électronique

BIBLIOGRAPHIE

Abraham, Marion, & Philippe, 2011. *Décroissance versus développement durable*. Montréal, Écosociété

Anker, Peder, 2005. "The Ecological Colonization of Space", *Environmental History*, Vol. 10, No. 2, pp.239-268.

Birnbacher, D., 2001. « Existe-t-il des valeurs universelles vis-à-vis de l'environnement? », *Géographie et cultures*, no 37, pp.23-35.

Blandin, Patrick, 2007. « L'écosystème existe-t-il? Le tout et la partie en écologie ». Dans *Le tout & les parties dans les systèmes naturels*. Paris: Vuibert.

Carson, Rachel, 2009 (1962). *Printemps silencieux*, Paris : Éditions Wildproject, 328 pages.

Coutellec, Léo, 2013. « Quelques conceptions du pluralisme, métaphysiques et non métaphysiques », Chapitre 8 de *De la démocratie dans les sciences*, Paris : Éditions Matériologiques.

Cronon, William, 2009. « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature », *Écologie et politique* 38, no 1.

Dalsuet, Anne, 2010. *Philosophie et écologie* Paris : Gallimard éducation, 225 pages.

Deem, Alexandra, 2018. « Mediated Intersections of Environmental and Decolonial Politics in the No Dakota Access Pipeline Movement », *Theory, Culture & Society*.

Donadlson & Kymlicka, 2016. *Zoopolis*, trad. Pierre Madelin, Alma, 408 pages.

Ducarme Frédéric, et al. 2013. « What are “charismatic species” for conservation biologists? », *BioSciences* Master Reviews.

Ehrenfeld, D., 1988. « Why put a value on biodiversity? », *Biodiversity*, éd. E.O. Wilson, Washington, DC, National Academy Press.

Faith D. P., 20063 « Science and philosophy for molecular systematics: which is the cart and which is the horse? », *Molec. Phylog. Evol.*, 38: 553-557.

Fagan, Medeleine, 2017. "Who’s afraid of the ecological apocalypse? Climate change and the production of the ethical subject", *The British Journal of Politics and International Relations*, vo. 19, Issue 2.

Stéphane Foucart, 2015*. L'avenir du climat : Enquête sur les climato-sceptiques*, éditions Gallimard, coll. « Folio actuel », 432 p.

Gosseries, Axel; Habbard, Anne-Christine; Zask, Joëlle; 2008. « La justice environnementale », dossier, *Raison Publique*, no. 8, p. 5-54.

Hache, Émilie (Éd.), 2016. *Reclaim*, Paris : Cambourakis,

Hardin, Garret, 2018 (1968), « La tragédie des communs », dans *La Tragédie des communs, suivi de « Extensions de la ‘‘Tragédie des communs’’ »*, trad. L. Bury, édition établie par D. Bourg, Paris : Puf, 2018.

Ibanga, Diana Abasi, 2018. « Renewable energy issues in Africa Contexts », *Relations* 6.1.

Jonas, Hans, 1990. *Le principe responsabilité*, trad. Jean Greisch, Paris : éditions du Cerf, 470 pages.

Naomi Klein, 2015. *Tout peut changer : capitalisme et changement climatique*, Montréal, Qc Arles, France, Lux Actes Sud, 2015, 596 pages.

Larrère, Catherine, 1997. « Pour ou contre le pluralisme? De la politique à la nature », *Les philosophies de l'environnement*, Paris : Presses Universitaires de France, pp.105-124.

Larrière, Catherine, 2015. « Justice et environnement : Regards croisés entre la philosophie et l’économie », *Revue de philosophie économique*, vol. 16, Vrin, pp. 3 à 12.

Leopold, Aldo, 2000 (1949). *Almanach d’un comté des sables*, trad..J.-M. Le Clézio, Paris : Flammarion.

Létourneau, Alain, 2011. « Les théories de la gouvernance : pluralité de discours et enjeux éthiques », dans E. Duchemin (éd.), *La gouvernance à l’épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques. Montréal*, Les éditions en environnement VertigO, p. 17-28.

Levy, Neil, 2017. “The Bad News About Fake News.” *Social Epistemology Review and Reply Collective* 6, no. 8: 20-36.

Maris, Virginie, 2010. *Philosophie de la biodiversité : Petite éthique pour une nature en péril*, Paris, Buchet-Chastel.

McNeish, Wallace, 2017. "From revelation to revolution: apocalypticism in green politics", *Environmental Politics*, vol. 26, issue 6.Naess, Arne, 2009. *Vers l'écologie profonde.* Paris, Éditions Wildproject.

Ostrom, Elinor, 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press.

Whyte, Kyle, 2018. « Settler Colonialism, Ecology, and Environmental Injustice », *Indigenous Resurgence, Decolonization, and Movements for Environmental Justice* vol. 9, Issue 1. Guest Editor: Jaskiran Dhillon.

Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles.

La Politique nº 16 identifie, notamment, les comportements suivants comme des violences à caractère sexuel :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/